

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 14, rue du Pont à Luxembourg-Pfaffenthal se caractérise comme suit :

L'immeuble sis 14, rue du Pont a été érigé vers 1880/81 comme « remise des pompes à incendie »¹ (GEN) et il a été agrandi au début des années 1930² (EVO). Seulement un an après la construction, en 1882, le corps des sapeurs pompier de Pfaffenthal devient autonome en s'émancipant du corps de Grund (SOC). Le bâtiment forme un ensemble visuel, architectural et historique avec l'ancienne école maternelle, l'église, le pont et le Théiwesbur (LHU/SOC).

Le bâtiment est implanté avec son pignon gauche bordant la rue Vauban et donnant sur l'ancienne place Vauban, de nos jours « Spidolsgaart ». Cette appellation est en mémoire du jardin de l'ancien hôpital / caserne militaire. En effet, l'hôpital militaire érigé au XVII^e siècle avait un jardin aménagé entouré d'un mur sur cette partie de terrain située entre le bâtiment et le pont enjambant l'Alzette. Divers plans historiques montrent que tout au long du XVIII^e siècle le jardin reste ainsi jusqu'au début du XIX^e siècle, lorsque l'hôpital est transformé en caserne militaire. À partir de ce moment le jardin apparaît comme une grande place nue entouré d'un mur. En 1877 l'Etat cède le terrain alors appelé place Vauban à la ville. A la fin du XIX^e siècle lorsque la remise pour les pompes à incendie est construite des arbres sont plantés sur la place. Au début du XX^e siècle, lorsque l'école maternelle est érigée la place, toujours fermée par un mur, sert de cour de récréation aux enfants. Puis, au fil du XX^e siècle le mur est démoli, les arbres abattus et la place devient une place publique, ouverte, ce qu'elle reste jusqu'à nos jours³ (LHU/SOC).

L'immeuble n'est pas très grand, puisqu'à l'époque de construction les pompes étaient de taille modeste. Il est implanté sur un plan rectangulaire, profond d'une pièce, et s'élève sur deux niveaux surmontés par une toiture à croupes. La partie droite de l'immeuble a été ajoutée dans les années 1930. La façade principale, donnant sur la place, est la plus marquante. À l'époque de construction le pignon droit avait aussi des ouvertures qui ont été cachés par l'extension, mais dont des vestiges restent visibles à l'intérieur. La façade orientale, donnant sur la rue Vauban avait toujours un urinoir public au rez-de-chaussée. Cette partie a été transformée en passage pour piéton vers 2013.

La façade principale se divise en quatre travées d'ouvertures, dont les deux de gauche sont celles de la partie la plus ancienne de l'immeuble. Au rez-de-chaussée, cette partie se distingue par deux portails aux arcs segmentaires en pierre naturelle qui donnaient accès aux pompes (AUT/PDR). La

¹ Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°381 et tableau indicatif supplémentaire de l'exercice de 1880.

² Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°1078 de l'exercice de 1933.

³ Résumé fait à partir de divers articles d'André Bruns et de plans historiques regroupés entre autres sur la page Facebook Fortress/forteresse Luxembourg

partie droite présente une porte d'accès et des petites fenêtres (AUT). Le deuxième niveau présente quatre baies avec des encadrements en pierre. Tandis que ceux de la partie originale sont divisés en deux parties par un meneau central (AUT/PDR), ceux de la partie ajoutée reprennent le style mais sans cette division (AUT/EVO). En général, la partie ajoutée s'adaptent très bien à la partie d'origine, surtout par le fait que les éléments décoratifs qui rythment les quatre façades ont été continués tout autour de l'immeuble. En effet, des bandeaux en pierre naturelle font le tour entre les deux niveaux et en-dessous de la corniche (AUT/PDR/EVO). La toiture est légèrement saillante et supportée de manière très décorative par des aisseliers en bois (AUT/PDR/EVO).

L'immeuble a conservé sa structure bâtie et la partie ajoutée présente toujours son escalier avec le revêtement en terrazzo et la rampe en ferronnerie (AUT/PDR).

L'ancien bâtiment des pompes à incendie (tout comme l'ancienne école maternelle avoisinante) est non seulement un important témoin du développement architectural et urbanistique du Pfaffenthal, mais il est également un témoin de l'évolution démographique et social du quartier. Ainsi, d'un point de vue historique, architectural, social et urbanistique l'immeuble présente un intérêt public à être protégé.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU), évolution et développement des objets et sites (EVO).

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 14, rue du Pont à Luxembourg-Pfaffenthal (no cadastral 166/439). 9 voix pour un classement et 2 abstentions.

Présent(e)s : Almedina Becirovic, Gaetano Castellana, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Régis Moes, Silvia Martins.

Luxembourg, le 24 janvier 2024